

## **Lutte contre la pollution : Présentation des nouvelles restrictions de circulation**

Vendredi 17 juin à 10h45, Hôtel de Ville (4e)

**Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris, tiendra un point presse vendredi consacré au Plan Qualité de l'air. Il reviendra sur les restrictions de circulation qui entreront en vigueur au 1er juillet 2016 pour les véhicules les plus polluants. Il détaillera également l'ensemble des aides incitatives pour les particuliers et professionnels.**

Le 1er juillet 2016, Paris entamera la 2e phase de son plan d'amélioration de la qualité de l'air. De nouvelles restrictions de circulation pour les véhicules les plus polluants entreront alors en vigueur.

Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris, tiendra un point presse vendredi pour vous présenter ce dispositif et rappeler les nombreuses aides incitatives mises en place par la Ville de Paris et l'Etat afin d'aider les Parisiens et les Franciliens à recourir à des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.

**Personnalités présentes :**

- Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public
- Bernard Jomier, adjoint à la Maire en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP
- Olivia Polski, adjointe à la Maire en charge du commerce, de l'artisanat et des professions libérales et indépendantes

**Date et lieu :**

Vendredi 17 juin à 10h45, Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4e)

**Contact presse :** 01 42 76 49 61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)